

De la liberté pédagogique

■ La liberté pédagogique est un concept mis à toutes les sauces. Ne devrait-on pas ériger l'emploi de méthodes efficaces comme un devoir des enseignants ?

Les lundis de l'enseignement

Les programmes de l'enseignement obligatoire énoncent des objectifs à atteindre aux enseignants et leur abandonnent généralement une liberté totale quant aux moyens à mettre en œuvre pour y arriver. C'est ce qu'on appelle la liberté pédagogique. La liberté pédagogique, mal comprise, peut cependant s'avérer contre-productive.

La liberté pédagogique est un concept mis à toutes les sauces et qui sert parfois d'excuses à une certaine forme d'immobilisme. Chacun fait ce qu'il veut, tant qu'il arrive à faire atteindre à ses élèves les objectifs donnés par les programmes. Comprise de cette manière, la liberté méthodologique des enseignants entraîne un immense manque à gagner ! En effet, toutes les pratiques n'ont pas le même degré d'efficacité (pourquoi ne pourrait-on pas parler d'"efficacité" des enseignants ?) et certaines méthodes renforcent même les inégalités. Les démarches d'enseignement ont en effet un impact significatif sur l'apprentissage à long terme des élèves, notamment sur les élèves en difficulté et, de là, sur la réussite scolaire en général.

Ériger des méthodes efficaces

Les théories de l'apprentissage s'étaient sur un spectre allant des pédagogies dites actives (constructivisme, etc.) aux pédagogies dites passives (cette appellation est interpellante : comme s'il pouvait y avoir des pédagogies passives...). Les

pédagogies actives ont souvent, dans les cercles enseignants et dans le grand public, meilleure presse que les pédagogies passives (instructionnisme, Direct Instruction, enseignement explicite...) souvent caricaturées à l'enseignement de type magistral et identifiées comme des méthodes du passé (ce que l'histoire de l'éducation dément facilement).

Les recherches récentes démontrent que les méthodologies actives fon-

ctionnent essentiellement auprès de bons élèves, qui peuvent être aidés par leurs parents et/ou qui connaissent les codes scolaires (en tant qu'enseignant, ça me dérange de penser – ou en tout cas ça me fait sacrément réfléchir – que les enfants d'enseignants réussissent mieux que d'autres dans l'enseignement obligatoire !). Quant à elles, les méthodes d'enseignement de type instructionniste sont particulièrement efficaces dans les enseignements fondamentaux et dans l'enseignement des stratégies de lecture et d'écriture. Il n'y a donc pas de bonnes pédagogies ou de mauvaises pédagogies, il y a des pédagogies plus efficaces que d'autres en fonction des contextes d'enseignement et des objets d'apprentissage. Une méthodologie dite active pour l'enseignement d'une stratégie n'est pas une bonne chose : on lui préférerait

un enseignement explicite, qui montre à l'élève comment faire, avant de le guider pas à pas vers l'autonomie. Par contre, pour enseigner le pluriel des noms, une méthodologie plus active basée sur l'observation et l'induction paraîtra plus pertinente.

BENOIT WAUTELET
Enseignant à la Haute Ecole Louvain en Hainaut.

Si on lie les résultats de la recherche en éducation (à laquelle certains enseignants continuent, hélas ! de ne pas donner de crédit) à la notion de liberté pédagogique, on ne peut que se dire que celle-ci s'arrête là où l'apprentissage de l'élève en pâtirait. Il apparaît essentiel de cadrer cette liberté. Pour mettre en œuvre une liberté, encore faut-il connaître tous les possibles.

Au vu des résultats des recherches sur l'efficacité des orientations pédagogiques, ne devrait-on pas ériger

l'emploi de méthodes efficaces comme un devoir des enseignants ? Il faut accentuer la formation enseignante sur ces sujets (tant lors de la formation initiale que lors de la formation continuée) pour que chacun puisse choisir la méthodologie la plus adaptée à ses élèves et à ses objets d'apprentissages en pédagogie parfaitement averti. La liberté pédagogique, oui, mais une liberté consciente et documentée.